

Henri Brun, *Chartes des droits de la personne, législation, jurisprudence et doctrine*, Alter Ego, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 591 p., ISBN 2-89127-119-X

Commission des droits de la personne du Québec, *Bibliographie analytique de recherche, 1976-1988 : interprétation et application de la Charte des droits et libertés de la personne*, Montréal, 1988, 67 p. Gratuit

M. Martel, P. Martel, *La compagnie au Québec — Volume 1 : Les aspects juridiques*, Montréal, Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1989, 1019 pages, ISBN 2-920831-06-2

Yvon Renaud, Pierre Trudel, Patrick A. Molinari, *Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels*, 1989-90, 1<sup>re</sup> édition, Montréal, Collection Lois et Règlements (Judico), Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 409 pages, ISBN 2-89127-125-4

Yves de Montigny, Ofelia Meza, Yvon Leclerc et Stéphanie Beauregard

---

Volume 20, numéro 4, décembre 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058353ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058353ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

#### ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer ce compte rendu

de Montigny, Y., Meza, O., Leclerc, Y. & Beauregard, S. (1989). Compte rendu de [Henri Brun, *Chartes des droits de la personne, législation, jurisprudence et doctrine*, Alter Ego, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 591 p., ISBN 2-89127-119-X / Commission des droits de la personne du Québec, *Bibliographie analytique de recherche, 1976-1988 : interprétation et application de la Charte des droits et libertés de la personne*, Montréal, 1988, 67 p. Gratuit / M. Martel, P. Martel, *La compagnie au Québec — Volume 1 : Les aspects juridiques*, Montréal, Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1989, 1019 pages, ISBN 2-920831-06-2 / Yvon Renaud, Pierre Trudel, Patrick A. Molinari, *Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels*, 1989-90, 1<sup>re</sup> édition, Montréal, Collection Lois et Règlements (Judico), Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 409 pages, ISBN 2-89127-125-4]. *Revue générale de droit*, 20(4), 755–757. <https://doi.org/10.7202/1058353ar>

---

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

## NOTULES\*

**Henri BRUN**, *Chartes des droits de la personne, législation, jurisprudence et doctrine*, Alter Ego, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 591 p., ISBN 2-89127-119-X.

Voici la troisième édition de cet ouvrage éminemment pratique publié dans la collection Alter Ego par les Éditions Wilson et Lafleur Ltée. Comme pour les éditions précédentes, celle-ci s'avérera un outil précieux pour les praticiens, les étudiants et tous les juristes qui désirent prendre rapidement connaissance de l'état du droit dans un domaine aussi mouvant que la protection des droits et libertés.

On y retrouve les textes anglais et français de la *Loi de 1982 sur le Canada*, de la *Charte des droits et libertés de la personne*, de la *Déclaration canadienne des droits*, de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* ainsi que l'*American Bill of Rights* et les divers textes internationaux relatifs à la protection des droits fondamentaux. Chacun des instruments canadiens est suivi d'un résumé succinct des décisions les plus pertinentes rendues par les tribunaux, ainsi que de nombreuses références à la doctrine. Non seulement l'auteur a-t-il pris soin de regrouper ces nombreuses sources en fonction des articles auxquels elles se rapportent,

mais encore les a-t-il subdivisées en divers thèmes à l'intérieur d'une même disposition lorsque la matière s'y prêtait. Cette mine de renseignements est complétée par des tables intégrées de la jurisprudence et de la doctrine citée, ainsi que par un index analytique.

L'on peut bien sûr regretter la schématisation qu'entraîne nécessairement un ouvrage de ce type, et sans doute faut-il être conscient des risques qu'il y aurait à ne consulter que des résumés sans nuance pour se faire une idée juste des décisions rapportées. Mais il faut admettre que ce n'est pas le but de cette collection, et l'on ne peut en faire reproche à l'auteur. Considéré dans la perspective d'un alter ego, il ne fait aucun doute que l'ouvrage a parfaitement atteint son but : renseigner le lecteur efficacement et à peu de frais sur les sources doctrinales et jurisprudentielles susceptibles d'éclairer le texte juridique, et lui procurer dans certains cas une perception impressionniste de l'état du droit sur une question.

Souhaitons à l'auteur toute l'énergie, la ténacité et la patience que requiert une telle publication pour qu'il soit en mesure de continuer à faire œuvre utile en récidivant chaque année avec une nouvelle édition.

**Y. de M.**

---

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC**, *Bibliographie analytique de recherche, 1976-1988 : interprétation et application de la Charte des droits et libertés de la personne*, Montréal, 1988, 67 p. Gratuit.

Cet outil de recherche s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux positions qu'ont prises la Direction de la recherche

et certains de ses membres pendant les douze premières années d'existence de la Commission des droits de la personne du Québec dont un des objectifs est de promouvoir les principes de la Charte québécoise (*Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c. C-12).

La bibliographie comprend :

— une grille de classification qui suit l'organisation de la Charte (pages 5 à 14);

---

\* Ces notules ont été préparées par Stéphanie Beauregard, Yvon Leclerc, Ofelia Meza et Yves de Montigny.

- une liste des avis officiels préparés par la Direction de la recherche et présentés dans l'ordre de la classification (pages 15 à 43);
- des listes chronologiques des commentaires officiels de la Commission sur différents documents législatifs (pages 55 à 58), des études de la Direction de la recherche (pages 55 à 58) et des communications présentées par des membres de cette Direction (pages 59 à 67).

La production de ce type d'outil de recherche contribue à la promotion des droits de la personne, d'autant plus que la bibliographie et les documents colligés sont gratuits. Il y aurait cependant des améliorations à apporter qui permettraient à l'uti-

lisateur d'une part, un accès plus rapide à la masse documentaire visée et d'autre part la multiplication des points d'accès. Pour atteindre le premier objectif, il serait préférable que tous les documents mentionnés dans la bibliographie soient organisés sous le même système de classification, par souci de cohérence. Pour atteindre le second, il serait convenable d'ajouter un index permettant l'accès aux documents par mots-clés sans égard au système de classification utilisé.

En somme, il s'agit d'une bibliographie d'une utilité évidente pour ceux et celles qui s'intéressent aux droits de la personne au Québec.

O. M.

**M. MARTEL, P. MARTEL, *La compagnie au Québec — Volume 1 : Les aspects juridiques*, Montréal, Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1989, 1019 pages, ISBN 2-920831-06-2**

*La compagnie au Québec* comprend 3 volumes à feuilles détachées dont la mise à jour est effectuée par M<sup>es</sup> Martel. Le présent ouvrage constitue la version reliée du premier volume. Une telle version est éditée de temps à autres. Le texte de M<sup>es</sup> Martel témoigne de certaines modifications par rapport à la version à feuilles détachées et est à jour au 1<sup>er</sup> mai 1989.

En premier lieu, l'entrée en vigueur de la refonte des lois fédérales a entraîné un remaniement des articles de certaines lois, de même qu'un changement de la terminologie française employée. À titre d'exemple, la *Loi sur les sociétés par actions* succède maintenant à la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes* et s'accompagne d'une nouvelle numérotation de certains articles. Tout le texte de l'ouvrage a donc été revu afin de tenir compte de ces changements. Dans un deuxième temps, la pagination de l'ouvrage se continue maintenant d'un chapitre à l'autre alors qu'auparavant, les chapitres étaient numérotés indépendamment les uns des autres.

L'ouvrage de 37 chapitres traite des divers aspects juridiques de la constitution d'une société par actions au Québec. À cet effet, les auteurs se réfèrent aussi bien à la *Loi sur les compagnies* du Québec (parties I et IA) qu'à la *Loi sur les sociétés par actions* du fédéral. Parmi les sujets abordés, mentionnons le siège social, le nom, les objets et les pouvoirs, le capital-actions, les droits et obligations des actionnaires, les assemblées, le conseil d'administration, les administrateurs, les officiers, les conventions entre actionnaires, la protection des actionnaires minoritaires, les fusions, les acquisitions et la dissolution. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage, qui concernent un type particulier de financement de la société par actions, sont consacrés au régime d'épargne-actions (REA) et aux sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ).

En outre, les auteurs soulignent les différentes lois provinciales et fédérales applicables aux sociétés par actions. Au niveau provincial, citons entre autres le *Code civil du Bas-Canada*, le *Code de procédure civile*, la *Loi sur les déclarations de compagnies et sociétés*, la *Loi sur la liquidation des compagnies*, la *Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations*, et, finalement, la *Loi sur*

les valeurs mobilières. Quant aux lois fédérales, mentionnons la *Loi sur la concurrence* et la *Loi sur la faillite*.

Enfin, l'ouvrage s'accompagne de 4 index. En plus de l'index des sujets, on y retrouve celui des lois, des règlements et de la jurisprudence. Une liste des tableaux et une liste d'ouvrages recommandés y sont également incluses. Mentionnons l'utilisation dans la table des matières du terme *annexe* afin d'indiquer la présence de ces index et listes. Il semble nécessaire de rappeler que l'annexe se veut un supplément

ou un ajout complémentaire à un ouvrage, tandis que l'index et la liste sont des outils de référence qui en facilitent la consultation. En conséquence, on ne devrait pas utiliser ce vocable pour désigner les index et les listes d'un ouvrage. Une correction s'impose lors d'une version subséquente.

En bref, l'ouvrage, d'un style clair et précis, constitue une excellente revue, sinon très complète, du droit corporatif applicable au Québec. Il s'adresse aussi bien à l'étudiant, au juriste qu'à l'homme d'affaires.

Y. L.

**Yvon RENAUD, Pierre TRUDEL, Patrick A. MOLINARI, *Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels*, 1989-90, 1<sup>re</sup> édition, Montréal, Collection Lois et Règlements (Judico), Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 409 pages, ISBN 2-89127-125-4.**

L'administration étant régie par le droit, elle doit se conformer aux règles et aux principes encadrant la circulation de l'information.

Cette édition annotée de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (adoptée en 1982) et des textes connexes (règlements d'application, directives et politiques de la Commission d'accès à l'information, lois ou extraits de lois dérogatoires ou complémentaires) énonce dans son introduction les nombreux principes fondamentaux du droit de l'information administrative.

Outre les principes constitutionnels contenus dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, à titre de droits et libertés ou de garanties juridiques, les principes quasi constitutionnels de la *Charte des droits et libertés de la personne* et les droits économiques et sociaux qu'elle énonce et qui constituent les objectifs vers lesquels l'action de l'État doit tendre, on note l'émergence,

dans la jurisprudence comme dans la doctrine, de la notion de vie privée, qui contribue aux balises dont l'État doit tenir compte dans la gestion de l'information.

La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, quant à elle, établit le cadre normatif de cette gestion par les organismes publics autour de deux principes qui en constituent les pivots : le principe du secret professionnel du fonctionnaire et le principe de l'accès de tous les citoyens aux documents des organismes publics.

Les responsables de cette compilation, en diffusant extensivement les textes législatifs (en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 1989) régissant le droit de l'accès à l'information, visaient d'abord à répondre aux besoins des personnes impliquées dans la pratique quotidienne de l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels. De fait, leur contribution rendra possible la mise en œuvre effective de ces dispositions législatives en assurant aux citoyens du Québec une bonne gestion de l'information, qu'il s'agisse d'y avoir accès ou de s'assurer de sa confidentialité, dans leurs rapports avec l'administration.

S. B.